



*s'unir
pour grandir !*



École du Bourg-Royal-et-du-Châtelet

Projet éducatif 2019-2022

Pavillon Bourg-Royal

825, avenue du Bourg-Royal
Québec, Québec G2L 1W8
Téléphone : 418 622-7850
Télécopieur : 418 622-7949
bourgroyal@csdps.qc.ca

Pavillon Châtelet

1495, rue du Vice-Roi
Québec, Québec G2L 2E5
Téléphone : 418 624-3754
Télécopieur : 418 622-8659
chatelet@csdps.qc.ca

Courriel du service de garde : sg.bourgroyal-chatelet@csdps.qc.ca

Site-école : dubourgroyaletduchatelet.csdps.qc.ca

Table des matières

| | |
|--|----|
| Le mot de la direction | 3 |
| Notre démarche de projet éducatif | 4 |
| Le processus de consultation | 5 |
| Notre vision et nos valeurs..... | 6 |
| Notre contexte..... | 7 |
| Nos enjeux..... | 8 |
| Nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles | 9 |
| La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR | 12 |
| Le suivi et l'évolution de notre projet éducatif..... | 13 |

C'est avec une volonté renouvelée que toute l'équipe de l'école du Bourg-Royal-et-du-Châtelet s'est mise à la tâche tout au long de l'année pour mettre en place un projet éducatif qui a comme trame de fond la réussite des élèves.

Après trois ans de vécu à la suite de la fusion des écoles, il était maintenant temps de mettre en place un projet commun qui se réalisera selon les besoins des milieux.

Je tiens à remercier le comité de pilotage pour sa disponibilité et sa participation active dans le processus. Leurs points de vue ont permis d'avoir des discussions ouvertes qui ont fait progresser notre travail.

Le travail réalisé avec l'équipe-école a permis de nous doter d'une vision forte qui se lit ainsi :

« Collaborer et s'engager, avec ouverture et plaisir, pour la réussite ! »

C'est grâce à cette vision que nous pourrons garder le cap et celle-ci agira aussi comme filtre pour l'ensemble de nos décisions.

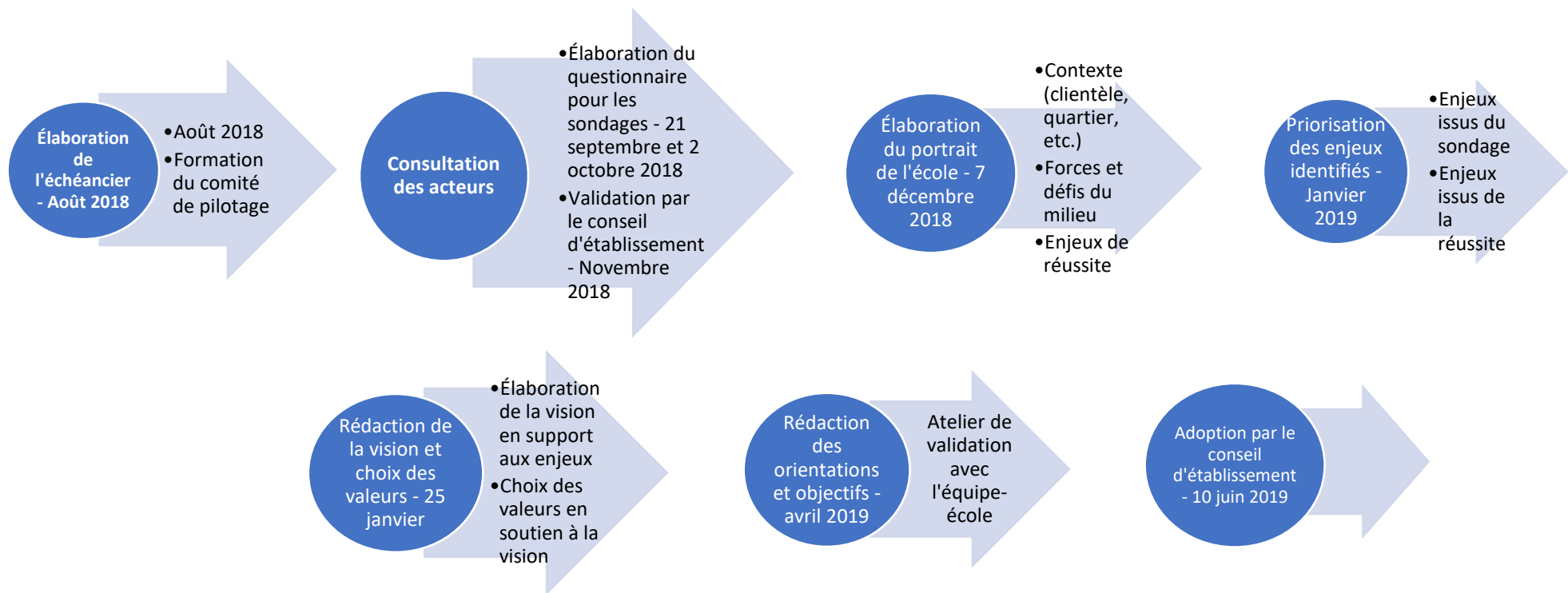
La prochaine année scolaire nous permettra de travailler sur la mise en œuvre de ce projet. Nous aurons la chance de mettre en place des moyens efficaces et novateurs pour répondre aux divers besoins de nos élèves.

Encore une fois merci à tous les intervenants ayant participé de près ou de loin à la réalisation de ce projet éducatif.

André Bernier

Directeur

Notre démarche de projet éducatif



Le processus de consultation

| Groupes consultés | Élèves | Parents | Personnel | Communauté |
|-----------------------------------|---|---|---|------------|
| Modalités de consultation | Sondage en classe 55 questions 30 élèves du 3 ^e cycle | Sondage en ligne 65 questions 283 répondants | Sondage en ligne 107 questions 49 répondants | |
| Principales préoccupations | Les enseignants communiquent clairement leurs attentes comportementales et académiques aux élèves Les activités d'apprentissage suscitent l'engagement des élèves En classe, il y a peu de temps perdu pour la gestion de la discipline | L'école dépiste les difficultés d'apprentissage des élèves L'élève et ses parents sont impliqués dans le choix des objectifs et des moyens du plan d'intervention La collaboration est favorisée par le climat de confiance entre l'école et la famille | Le plan d'intervention de l'élève est connu et appliqué rigoureusement par tous Des référentiels communs (lecture, écriture, stratégies, etc.) sont en place dans l'école L'école déploie efficacement ses ressources pour intervenir avec les élèves ayant des difficultés d'apprentissage | |
| Forces du milieu | Je me sens en sécurité dans l'école L'école pose des actions concrètes pour contrer l'intimidation et la violence | Les parents sont invités à venir aider en classe ou lors d'activités L'école communique de façon régulière avec les parents | Les informations pertinentes sur le plan de l'apprentissage des élèves sont transférées d'un niveau à un autre | |

Notre vision et nos valeurs

Notre vision

« Collaborer et s'engager, avec ouverture et plaisir, pour la réussite ! »

Nos valeurs

| Valeurs | Définition | Manifestations |
|---------------------|--|--|
| Humanisme | Personne qui reconnaît la valeur des autres et leur épanouissement. | <ul style="list-style-type: none">• Chaque personne est reconnue avec ses forces et ses différences.• Chaque élève est soutenu dans son développement comme individu et comme apprenant. |
| Respect | Attitude et comportement de considération que l'on a pour les autres | <ul style="list-style-type: none">• À définir |
| Créativité | Capacité, faculté d'invention, d'imagination ; pouvoir créateur | <ul style="list-style-type: none">• Les activités proposées permettent aux élèves d'imaginer de nouvelles solutions.• L'école est ouverte aux idées nouvelles du personnel, des élèves et de la communauté. |
| Persévérance | Demeurer constant dans un sentiment, une résolution. | <ul style="list-style-type: none">• À définir |

Notre contexte

Notre école

- Notre école est située dans la ville de Québec - Arrondissement de Charlesbourg.
- Milieu plutôt favorisé (indice de milieu socio-économique : 2-3).
- Croissance importante de la population et de la clientèle de l'école.
- Deux bâtisses regroupant environ 615 élèves.

Nos élèves

- 28 groupes (préscolaire 5 ans à 6^e année), dont 5 groupes de préscolaire 5 ans.
- Utilisation importante du service de garde (près de 90 % des élèves)
- Pourcentage d'élèves HDAA : 7 %
- Pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention : 17 %

Notre offre de service

- Depuis plusieurs années, les élèves de 5^e et 6^e année vivent l'expérience de l'anglais intensif.
- Nos activités parascolaires : Cheerleading, hockey, ligue de soccer (service de garde), ligue d'improvisation
- Bibliothèque scolaire
- Projet trilingue pour les élèves du préscolaire.

Nos ressources

- 1 direction et 1 direction adjointe
- 28 enseignants titulaires
- 6 enseignants spécialistes
- Services complémentaires : 2 orthopédagogues, 1 orthophoniste, 1 psychologue
- 4 techniciennes en éducation spécialisées
- 27 éducatrices en service de garde
- 2 secrétaires

Nos enjeux

Enjeu 1 : Intervention précoce

- Mise en place d'interventions précoces à l'école pour prévenir les difficultés.
- Dépistage systématique des difficultés des élèves.
- Utilisation des données du dépistage pour le post-dépistage.
- Utilisation efficace des ressources pour intervenir auprès des élèves en difficulté.
- Pourcentage important d'élèves avec du retard à l'entrée au 2e cycle (8 %).

Enjeu 2 : Développement professionnel

- Activités de perfectionnement organisées en lien spécifique avec les besoins des élèves.
- Mieux outiller le personnel de l'école pour répondre aux besoins des élèves.
- Application des pratiques probantes pour favoriser l'apprentissage des élèves.

Enjeu 3 : Apprentissage et intégration des technologies

- Utilisation efficiente du matériel disponible
- Utilisation du matériel pour répondre aux besoins des élèves
- Utilisation du matériel avec des intentions pédagogiques

Enjeu 4 : Gestion des comportements

- Interventions préventives
- Augmentation des interventions bienveillantes
- Répondre aux besoins diversifiés des élèves
- Connaissance et application rigoureuse du PI par les intervenants.

Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles

| Enjeu | Objectif | Indicateur | Situation actuelle | Cible (2022) |
|--|---|--|--------------------|----------------------|
| Interventions précoces Orientation 1 : Améliorer la qualité et la quantité des interventions précoces permettant d'assurer la réussite éducative des élèves | | | | |
| | Réduire de 5 % le nombre d'élèves se situant au niveau 2 et 3 du modèle RAI comportemental | Pourcentage d'élèves se situant au niveau 2 et 3 du RAI comportemental | Données à venir | Réduction 5 % |
| | Diminuer de 3 % le nombre d'élèves entrant avec du retard au 2e cycle du primaire d'ici 2022. | Pourcentage d'élèves entrant avec du retard | 6,8 % | 3,8 % |
| Développement professionnel Orientation 2 : Favoriser le développement professionnel du personnel pour répondre aux besoins des élèves. | | | | |
| | Améliorer le sentiment d'efficacité collective des différents groupes de personnel d'ici 2022 | Niveau du sentiment global | Données à venir | |
| | Augmenter le nombre de rencontres de partage de pratique en lien avec | Augmentation | 0 | 10 |

| | | | | |
|---|--|-------------------------------|-----------------|-----------|
| | les besoins d'apprentissage des élèves d'ici 2022 | | | |
| Apprentissage et intégration des technologies Orientation 3 : Améliorer la réussite des élèves en favorisant l'intégration des technologies en contexte d'apprentissage. | | | | |
| | Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 76 % et plus au 1 ^{er} cycle pour la compétence résoudre d'ici 2022 | Pourcentage d'élèves | 63,5 | 72 |
| | Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 76 % et plus au 3 ^e cycle pour la compétence raisonner d'ici 2022 | Pourcentage d'élèves | 62 | 70 |
| | Augmenter le nombre d'activités intégrant les technopédagogies | | Données à venir | |
| Gestion des comportements Orientation 4 : Favoriser un milieu de vie saine et sécuritaire, positif et propice aux apprentissages. | | | | |
| | Augmenter le nombre d'interventions préventives favorisant des comportements adéquats | Nombre par niveau | Données à venir | |
| | Faire bouger tous les élèves 60 minutes par jour dès 2020 | Nombre de minutes d'activités | | 60 |

La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR

- Lors de l'élaboration des sondages destinés aux différents groupes concernés (parents, élèves, personnel et communauté), nous avons choisi des questions en lien notamment avec les orientations du PEVR :
 - **Orientation 1 – Services de qualité**
 - **Orientation 2 – Accès à des ressources diversifiées**
 - **Orientation 3 – Concertation et collaboration**
 - **Orientation 4 – Cohérence et continuité des interventions**
 - **Orientation 5 – Qualité de la langue (population adulte)**
 - **Orientation 6 – Activité physique (primaire)**
- Nous avons également sélectionné des questions en lien avec les critères des écoles efficaces :
 - **Le leadership de la direction**
 - **Accent soutenu sur l'apprentissage et l'enseignement**
 - **Climat et culture scolaires positifs**
 - **Attentes élevées pour les élèves et le personnel**
 - **Utilisation efficace des données sur le rendement des élèves**
 - **Méthodes pédagogiques efficaces**
 - **Participation productive des parents**
 - **Développement professionnel**

- Nos enjeux de réussite scolaire ont été identifiés à partir des quatre objectifs du PEVR :
 - **Objectif 1 – DIPLOMATION ET QUALIFICATION** : Augmenter le taux de diplomation et qualification des élèves après 7 ans au secondaire
 - **Objectif 2 – ÉCARTS DE RÉUSSITE** : Réduire les écarts de réussite (garçons/filles, EHDAA, immigrant)
 - **Objectif 3 – CHEMINEMENT SCOLAIRE** : Réduire le retard des élèves à l'entrée au secondaire
 - **Objectif 4 – QUALITÉ DE LA LANGUE** : Augmenter le taux de réussite aux épreuves MEES d'écriture (4^e année, 6^e année, 2^e secondaire)

| Enjeux de notre projet éducatif | Orientations ou objectifs du PEVR |
|--|--|
| Milieu sain et sécuritaire | Objectif 5 – Milieu de vie |
| Intégration des technologies | Orientation 2 – Accès à des ressources diversifiées |
| Intervention précoce | Orientation 4 – Cohérence et continuité des interventions Objectif 3 – Cheminement scolaire |
| Développement professionnel | Orientation 1 – Services de qualité |
| Activité physique | Orientation 6 – Activité physique |

Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif

A) Transmission et diffusion du projet éducatif

- Le conseil d'établissement doit transmettre le projet éducatif à la Commission scolaire au plus tard le 14 juin 2019 et la Commission scolaire dispose d'un délai de 60 jours pour demander que des modifications y soient apportées ou pour en différer la publication.
- Le conseil d'établissement diffuse le projet éducatif auprès des élèves et du personnel une fois le délai de 60 jours expiré. Il le dépose également dans le site Internet de l'établissement, en version PDF, pour que toute personne intéressée puisse y avoir accès rapidement.
- Le projet éducatif est présenté à l'assemblée générale annuelle des parents en début d'année.

B) Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

L'établissement doit ensuite mettre en œuvre les engagements pris dans le projet éducatif en suivant les étapes suivantes :

- Convenir annuellement avec l'équipe-école des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles établis.
- Faire approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement.
- Élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.
- Adapter, au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.
- Poursuivre le travail avec les membres du conseil d'établissements et les collaborateurs engagés dans l'élaboration du projet éducatif : les tenir informés en leur présentant les moyens retenus et les résultats obtenus. Les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par ces personnes.
- Mettre à jour le projet éducatif, au besoin.
- Entreprendre les travaux d'élaboration du prochain projet éducatif durant l'année 2021-2022.

C) Reddition de compte du projet éducatif

- La reddition de compte consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.
- L'établissement se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ces engagements.
- L'évaluation du projet éducatif se fait sur une base annuelle.
- Le conseil d'établissement doit transmettre de l'information à la communauté éducative sur les choix effectués par l'équipe-école et les résultats obtenus.